

L'introduction du christianisme en Egypte

Autor(en): **Méautis, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 40

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME EN EGYPTE

Quand et comment le christianisme fit-il son apparition en Egypte ; remplaça-t-il rapidement et complètement les cultes égypto-grecs ou ceux-ci subsistèrent-ils longtemps encore après sa victoire ; certaines régions furent-elles plus rapidement converties que d'autres ; y eut-il, au contraire, des villes et des nomes qui se montrèrent réfractaires aux idées nouvelles, voilà tout un ensemble de questions auxquelles les découvertes papyrologiques permettent de donner une réponse plus précise et plus sûre que jadis, au temps où les martyrologes ou les écrivains ecclésiastiques constituaient notre source presque unique pour l'histoire des croyances de l'Egypte.

Il n'y a là, du reste, rien qui doive nous étonner : la plupart des papyrus retrouvés sont des actes officiels ou privés, ils ne font allusion à la religion ou au culte que d'une manière tout à fait incidente ; il est tout naturel, dès lors, qu'ils présentent des garanties de véracité de beaucoup supérieures aux ouvrages des Pères de l'Eglise, écrits consciemment ou non dans un esprit apologétique, ou aux martyrologes qui n'ont en vue que l'édification des fidèles.

La question de l'introduction du christianisme en Egypte mérite donc d'être reprise en prenant pour base les docu-

ments papyrologiques. Si l'étude des papyrus conduit à des résultats positifs, nous aurons à rechercher dans quelle mesure ceux-ci concordent avec les renseignements tirés des textes littéraires.

* * *

Un premier examen de la question soulève immédiatement une difficulté fort grave qui n'a point été élucidée jusqu'à présent et qu'on ne saurait cependant passer sous silence. Il semblerait, en effet, d'après le témoignage des textes littéraires tels qu'on les a interprétés jusqu'à présent, que l'influence chrétienne ait dû être considérable en Egypte dès le milieu du III^e siècle. M. Harnack (1), en s'appuyant presque uniquement, il est vrai, sur les citations des auteurs, estime que le nombre des chrétiens, au début du IV^e siècle, devait dépasser un million. Il range l'Egypte « parmi les provinces où le christianisme constitue une partie très grande de la population, exerce une influence considérable sur les cercles dirigeants et dans la vie sociale et peut parfaitement bien rivaliser avec les autres religions » (2).

Or le document chrétien, écrit sur papyrus, le plus ancien que nous possédions, doit être placé entre les années 264 et 282. Comment expliquer, dès lors, le silence absolu des papyrus si les chrétiens avaient été réellement nombreux en Egypte avant cette date ? Une religion, même non officielle, même persécutée, ne possède pas plusieurs centaines de milliers d'adhérents sans qu'il en reste quelque chose dans les documents officiels ou privés. C'est ainsi qu'on peut retrouver des traces des Juifs dans les papyrus de presque toutes les époques, et pourtant ils ne constituaient qu'une minorité en regard de l'immense population de l'Egypte. M. Wilcken (3) a fort bien compris l'importance du pro-

(1) *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* (1902), p. 457-458.

(2) *Ibid.*, p. 540.

(3) *Grundzüge der Papyruskunde* (1912), p. 131.

blème ; ce n'est, selon lui, qu'un hasard, si le nombre des documents chrétiens antérieurs au iv^e siècle est si restreint et il suppose que de nouvelles découvertes combleront cette lacune. Il nous semble que la question est en réalité plus complexe, qu'il faut tenir compte d'un assez grand nombre de faits et élucider tout d'abord certains points de méthode qu'il importe d'avoir à l'esprit pour pouvoir apprécier à leur juste valeur les renseignements sur la religion que nous donnent les papyrus.

* * *

Tous les papyrus ne sont pas susceptibles de contenir des renseignements sur l'état de l'Égypte religieuse à un moment donné de l'histoire. Ainsi un acte notarié quelconque, — acte de vente ou d'achat, — une plainte à un officier de police, un compte rendu d'inspection de terres n'a guère de chances de contenir une allusion à la religion ; tout au plus l'état-civil des parties contractantes permettra-t-il de faire certaines déductions : telle pièce de terre pourra se trouver à proximité d'un temple ou d'une église, l'acquéreur ou le vendeur peuvent être un prêtre ou un magistrat exerçant des fonctions religieuses, etc. L'emploi de certaines formules de politesse empruntées aux usages religieux donnent une importance plus grande aux lettres privées et permettent de distinguer très nettement si elles ont été écrites par un chrétien ou un païen, ainsi les formules τὸ προσκύνημά σου ποιῶ παρὰ τοῖς θεοῖς que l'on rencontre fréquemment (1), ou des prières adressées à plusieurs dieux ne peuvent être écrites que par un païen. Le chrétien se révélera par des formules telles que ἐν κυρίῳ ou ἐν κυρίῳ θεῷ χαίρειν, ou même par des citations des évangiles, mais là encore importe-t-il d'être prudent. Suivant le rang social occupé par les correspon-

(1) Par exemple *Catalogue of the Greek Papyri in the John Rylands Library*, II (1915), n° 242 ; *The Oxyrhynchus Papyri*, VI (1908), n° 936. Pour Serapis : VII (1910), n° 1070 ; *The Amherst Papyri*, II (1901), n° 136, etc.

dants, les formules de politesse pourront être réduites au minimum et ne contenir aucune allusion à la religion. Les lettres d'affaires telles, par exemple, que la correspondance d'Heroninos dans le deuxième volume des papyrus de Florence (1), ne nous sont d'aucune utilité pour nos recherches. De plus si les lettres privées nous sont une des sources les plus précieuses pour la connaissance de l'état religieux de l'Égypte, elles ont le défaut de n'être presque jamais datées ; elles ne sont donc que d'une utilité relative pour une saine appréciation des faits, l'écriture ne permettant jamais qu'une datation approximative.

Autre difficulté : un seul document ne permettra jamais de conclusion applicable à toute une région, à plus forte raison à toute l'Égypte. Qui sait, en effet, si le hasard ne pourrait pas nous avoir livré les documents de la seule famille chrétienne habitant un village ?

Si l'on a la chance de retrouver la correspondance complète d'un individu, les éléments d'appréciation deviennent plus nombreux, la sécurité plus grande. Et pourtant, là encore que de résultats différents suivant le rang social occupé par les personnes à qui furent adressées les lettres ! Rien de plus significatif à cet égard que la comparaison entre deux correspondances, de même époque cependant (IV^e siècle) et toutes deux du Fayûm, celle d'Abinnaeus dans les papyrus de Genève et de Londres (2), et celle de Sakaon dans les papyrus de Théadelphie (3). Tandis que l'une, celle d'Abinnaeus, est pleine d'allusions au christianisme, l'autre ne contient pas le moindre indice qui permette de supposer une influence quelconque de la nouvelle religion dans le Fayûm. D'où cela provient-il ? Tout d'abord du rang social de chacun des deux correspondants. Sakaon était le chef d'un médiocre petit bourg déjà presque envahi par les sables

(1) COMPARETTI et VITELLI, *Papiri greco-egizii*, II (1911), p. 41 et suiv.

(2) Jules NICOLE, *Les papyrus de Genève*, II (1900), p. 60 et suiv. ; KENYON, *Greek Papyri in the British Museum*, II (1898), p. 265 et suiv.

(3) P. JOUGUET, *Papyrus de Théadelphie* (Paris 1911).

du désert, voué à une ruine prochaine, Abinnaeus était commandant de cavalerie du camp de Dionysios ; son autorité s'étendait au loin, il était responsable du maintien de l'ordre. Sa correspondance reflète bien mieux l'état religieux de l'ensemble du Fayûm que celle de Sakaon.

Comme on le voit les lettres privées ne doivent être utilisées qu'avec prudence, les recueils de correspondance aussi, mais il est une autre catégorie de documents qui n'a pas jusqu'ici attiré l'attention des chercheurs et qui, pourtant, est susceptible de nous donner des renseignements, sinon très nombreux et très variés, du moins très sûrs : ce sont les registres fonciers tels que ceux que l'on trouve, par exemple, *Papiri Fiorentini*, 1 (1906), n° 71. S'ils peuvent paraître tout d'abord dénués d'intérêt, le seul fait qu'ils indiquent la profession des différents propriétaires de parcelles offre une importance très considérable. Non seulement, en effet, ils nous permettent de déduire le nombre de prêtres chrétiens ou païens que contenait le village, mais si l'on en découvrait un plus grand nombre encore, ils nous permettraient peut-être de nous rendre compte de la proportion des prêtres au chiffre de la population. Ces registres sont donc, malgré leur inutilité apparente, une de nos sources les plus précieuses.

Mais nous avons encore d'autres raisons de nous défier de généralisations trop hâtives. La religion chrétienne a pu se développer dans certaines régions plus aisément que dans d'autres, ce qui, comme nous le verrons, explique certains témoignages en apparence contradictoires ; de plus, n'étant pas officielle, étant plutôt mal vue en haut lieu, elle ne pouvait guère s'étaler dans les documents officiels comme les cultes gréco-égyptiens.

En résumé, les documents officiels ne peuvent nous donner des renseignements que lorsqu'ils ont trait soit à des prêtres, soit à des temples, et le cas se présente fort rarement. Les lettres privées, bien plus explicites, ont le tort de ne pas être datées, leur utilité n'est donc que rela-

tive. Les registres fonciers sont plus importants, mais nous n'en possédons malheureusement qu'un trop petit nombre.

*
* *

Les premiers documents qui font une allusion quelconque sinon au christianisme, du moins à une mesure administrative qui pouvait sembler vexatoire aux chrétiens, remontent à l'année 250. Ce sont des attestations de sacrifices païens qu'on a nommés, bien à tort, comme nous le verrons tout à l'heure, *libelli libellaticorum*. Conformément à l'opinion généralement admise jusqu'à leur découverte (1), on crut que l'édit de Dèce qui donna le signal de la persécution, s'appliquait uniquement aux chrétiens et aux païens suspects de christianisme et que eux seuls avaient été contraints de sacrifier aux dieux. C'est ce qui permit à Harnack (2) de déduire l'existence de chrétiens en Egypte partout où un de ces *libelli* avait été découvert.

Telle fut l'opinion du premier éditeur d'un de ces documents (3), et cette opinion fut généralement acceptée (4). Et pourtant le second *libellus* découvert avait été composé pour une prêtresse de Petesouchos qu'on ne pouvait décem-

(1) « Tel que nous le laissent entrevoir les documents contemporains, et en particulier les lettres de saint Cyprien, l'édit de Dèce commandait à tous les chrétiens de se présenter à bref délai devant l'autorité pour faire leur abjuration ; sinon, les magistrats devaient procéder d'office à leur recherche. La désobéissance entraînait un procès criminel, la torture pour contraindre à l'apostasie et, si la torture restait inutile, la mort ou l'exil ». Paul ALLARD, *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle* (1905), p. 295.

(2) *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* (1902), p. 452. Cf. ce qu'il dit p. 346 sur la portée de la mesure prise par Dèce.

(3) F. KREBS, *Ein libellus eines libellaticus vom Jahre 250 n. Chr. aus dem Faijûm*. Sitzungsberichte d. königl. preuss. Akad. d. Wiss., 1893, p. 1007.

(4) V. entre autres A. DEISSMANN, *Licht vom Osten*, 1² (1909), p. 24.

ment accuser de christianisme (1). Aussi P. M. Meyer (2), en réaction légitime contre ceux qui l'avaient précédé, affirmait-il que non seulement les chrétiens et les suspects, mais bien toute la population de l'Égypte avait dû se soumettre à l'édit de Dèce et sacrifier aux dieux. Le nombre même de documents découverts pour le petit village de Théadelphie prouvait la chose jusqu'à l'évidence. Et d'autres *libelli*, publiés depuis, n'ont fait que confirmer l'hypothèse émise par P. M. Meyer (3). En sorte que si les possesseurs de ces billets sont bien des *libellatici* au sens étymologique du mot, c'est-à-dire des porteurs de *libelli*, on ne saurait donner à ce mot le sens technique que les chrétiens lui ont donné. Les auteurs des demandes que nous avons retrouvées ne sont pas nécessairement des chrétiens ou des païens faussement accusés de christianisme.

Le fait que l'édit de Dèce ne s'appliquait pas uniquement aux chrétiens, comme l'a montré M. Foucart (4), est d'une importance considérable tout d'abord pour l'interprétation de certains passages des auteurs chrétiens, de Cyprien entre autres, puis pour la compréhension de ce que fut en réalité la mesure prise par Dèce. On comprend maintenant les descriptions que fait Cyprien des foules qui se pressaient au sacrifice, des citoyens qui, n'ayant pu sacrifier un jour, doivent repasser le lendemain (5) ; on comprend aussi com-

(1) Document publié par BRECCIA, *Bulletin de la soc. archéol. d'Alexandrie*, n° 9, p. 90.

(2) *Die libelli aus der decianischen Christenverfolgung*. Abhandlungen der königl. preuss. Akad. d. Wiss., 1910. Philol. Hist. Klasse. — U. WILCKEN, *Chrestomathie der Papyruskunde* (1912), n° 125, arrive aux mêmes conclusions que P. M. Meyer.

(3) Voir les *libelli* publiés. *Catalogue of the Greek Papyri in the John Rylands Library*, I (1911) n° 12, II (1915) n° 112; et P. M. MEYER, *Grechiische Texte aus Aegypten* (1916), nos 15-17.

(4) *Les certificats de sacrifice pendant la persécution de Dèce*, *Journal des Savants*, 1908, p. 169-181. Cf. aussi L. FAULHABER, *Die Libelli in der Christenverfolgung des Kaisers Decius*, *Z. f. kath. Theologie*, 43 (1919), p. 439-466, 617-656, que je ne connais que par le compte-rendu de BELL, *Journal of Eg. Arch.*, VII (1921), p. 101.

(5) Cyprien, *De lapsis*, 8.

bien l'Eglise dut être atteinte par cette mesure. Si Dèce avait réclamé des chrétiens et des chrétiens seuls le sacrifice qu'il demandait à toute la population, ceux-ci auraient puisé dans le sentiment même de la persécution la force et le courage nécessaires pour résister, mais combien il devait être plus difficile de s'opposer à une mesure générale qui ne semblait réclamer que peu de chose, qui n'était en réalité qu'une simple formalité, au point que l'on pouvait obtenir facilement de ces *libelli* sans même avoir réellement sacrifié, au point que beaucoup de chrétiens réclamaient ces certificats sans même se rendre compte de la gravité de leur acte. Comme l'écrit fort justement M. Bouché-Leclercq (1), « la réintégration dans le sein des communautés chrétiennes des *lapsi* ou apostats, des *libellatici* ou pseudo-apostats, absous par les uns, excommuniés par les autres, suscita d'interminables querelles qui firent à l'Eglise des blessures autrement douloureuses que cette courte persécution ».

Remarquons, du reste, qu'il n'est aucun détail donné par les auteurs chrétiens qui ne puisse s'accorder avec l'hypothèse d'un sacrifice imposé à toute la population. Il suffit de relire les pages que Paul Allard a consacrées à la persécution de Dèce pour s'en rendre compte (2). Sans doute certains détails doivent être modifiés, ainsi la formule de prière que chacun devait prononcer ne devait contenir aucune malédiction contre le Christ et M. Allard a interprété trop littéralement un passage de Cyprien (3) qui, en réalité, veut simplement dire que la prière aux dieux était par elle-même pour les chrétiens une renonciation à leur religion, bien qu'elle ne contint aucune allusion au Christ.

Quant à la question de savoir si réellement, comme l'affirme M. Allard (4), une renégate vit sortir une flamme

(1) *L'intolérance religieuse et la politique* (Paris 1911), p. 315.

(2) Paul ALLARD, *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, 3 (1905), p. 341 et suiv.

(3) *De lapsis*, c. 8.

(4) *Op. cit.*, p. 344.

du coffre où elle conservait le Saint Sacrement, si réellement un apostat trouva que le pain eucharistique qu'il allait consommer s'était transformé en une poignée de cendre, si vraiment ces exemples durent frapper de terreur les chrétiens et arrêter, peut-être, au bout de quelque temps, le cours des apostasies, comme elle sort du cadre de notre étude, nous nous abstenons de la trancher.

Ajoutons encore que la mesure de Dèce, au cas où elle fut réellement dirigée contre les chrétiens, ce qui n'est pas sûr du tout, était d'une habileté politique remarquable : en exigeant le sacrifice de tout le monde et non pas des chrétiens seulement, il échappait ainsi à tout soupçon d'intolérance, il évitait de laisser aux chrétiens le beau rôle. Son acte ne paraissait être, pour les païens, qu'une mesure de salubrité publique, une expression de son sincère désir de voir renaître la vieille Rome d'autrefois ; tout l'odieux des poursuites et de la répression était rejeté sur ses adversaires qui avaient la prétention incompréhensible de ne pas se soumettre à une mesure bien simple, après tout, et bien légitime. On comprend dès lors les injures que les écrivains ecclésiastiques, avec leur aménité coutumière, ont adressées à Dèce, on comprend qu'ils l'aient appelé « exécration animal », qu'ils l'aient comparé au lion ravissant dont parle Daniel et que son édit, malgré son inefficacité apparente, ait été capable de « faire tomber, s'il est possible, les élus eux-mêmes » (1). Perdu dans la foule anonyme, le chrétien devait être singulièrement tenté de laisser dormir un instant ses convictions — puisqu'il ne s'agissait en réalité que d'une simple formalité — plutôt que de se mettre en rébellion ouverte contre la loi.

Comme on le voit, la mesure de Dèce, en apparence du moins, n'était pas dirigée contre les chrétiens. Si l'on songe qu'à ce moment l'empire romain était en pleine effervescence religieuse, que l'hermétisme, le gnosticisme, les

(1) EUSÈBE, *Hist. eccl.*, VI, 41, 10.

cultes d'Isis ou de Mithra se disputaient les esprits, on comprendra que l'âme sévère de Dèce ait tenu à sauvegarder certains principes généraux qui avaient fait la grandeur de Rome. Nous avons un peu trop la tentation d'opposer constamment christianisme et paganisme, de faire de ces deux religions deux corps constitués en lutte l'un contre l'autre, alors qu'en réalité ce qu'on appelle le paganisme était quelque chose d'infiniment varié et complexe. Je sais bien que les chrétiens, en faisant disparaître les ouvrages de leurs adversaires, ouvrages que nous ne connaissons plus que par les réfutations qu'ils en ont faites, ont singulièrement facilité la création de cette opinion un peu schématique et rudimentaire. Les découvertes de ces dernières années et les recherches faites sur les cultes orientaux tendent de plus en plus à remplacer la conception de paganisme en lutte contre le christianisme par celle, infiniment plus scientifique et rationnelle, d'un empire où coexistent de nombreuses religions et où l'une finit par l'emporter sur les autres pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Voilà donc tous les renseignements que nous donnent les papyrus sur le christianisme jusqu'au III^e siècle ; s'ils nous permettent de rectifier une opinion erronée concernant les persécutions, de juger avec plus d'équité la politique d'un empereur, il est encore bien des problèmes qu'ils laissent sans solution, bien des questions auxquelles ils ne donnent pas de réponse.

*
* *
*

Il nous faut attendre près d'un quart de siècle pour trouver un document qui soit vraiment chrétien, c'est une lettre écrite de Rome à des chrétiens du Fayûm au sujet de certaines affaires purement commerciales du reste (1). Il y est fait allusion à l'évêque d'Alexandrie Maximus, ce qui a

(1) GRENFELL et HUNT, *The Amherst Papyri*, I (1900), 3 a.

permis d'en fixer la date à 264-282. Une autre lettre nous montre l'existence d'une communauté chrétienne dans la Grande Oasis (1) au début du iv^e siècle ; d'autres lettres chrétiennes sont, d'après les éditeurs, du iv^e siècle, sans qu'il soit possible de dire si elles remontent au début ou à la fin de ce siècle. (2)

Il semble bien que ce fut l'édit de tolérance de Constantin (313) et la protection ouverte qu'il donna aux chrétiens qui dut être le signal des conversions en masse. Nous avons en tous cas des preuves certaines que la christianisation de la plus grande partie du Fayûm était un fait accompli dès avant 340. La correspondance d'Abinnaeus publiée en partie dans les collections de Londres et de Genève (3) et dont MM. Victor Martin et J.-H. Bell préparent une nouvelle édition, présente de nombreuses allusions au christianisme et aucun indice qui permette de supposer une survivance quelconque des anciens cultes.

Nous avons montré que les papyrus chrétiens ne font leur apparition qu'à partir du début du iv^e siècle, que cela laisserait supposer que c'est à partir de ce moment-là et surtout à partir de 313 que le christianisme dut se développer avec plus d'intensité bien qu'il y eût auparavant déjà des communautés chrétiennes en Égypte. Notre démonstration serait insuffisante si nous n'arrivions à démontrer également la contre-partie, c'est-à-dire que les cultes païens étaient encore en pleine vigueur pendant le troisième siècle et se continuèrent pendant la première moitié du quatrième.

(1) *Id.*, *Greek Papyri*, II (1897), n° 73 ; voir aussi WILCKEN, *Chrestomathie der Papyruskunde* (1912), n° 127.

(2) GRENFELL et HUNT, *The Oxyrhynchus Papyri*, VI (1908), n° 939 (= WILCKEN, *Chrestomathie*, n° 128), VIII (1911), nos 1161, 1162, X (1914), nos 1298, 1299 ; *Fayûm Towns and their Papyri* (1900), n° 136 ; *Greek Papyri*, I (1896), n° 53 ; BELL, *Greek Papyri in the British Museum*, III (1907), n° 981, p. 241, n° 1244, p. 244 ; V (1917), n° 1658 ; MITTEIS, *Griechische Urkunden der Papyrussammlung zu Leipzig* (1906), n° 111 ; *Papiri greci e latini* (Publicazioni della Società italiana per la ricerca dei Papiri), III (1914), n° 208 ; etc.

(3) V. plus haut p. 172 n. 2.

Tout d'abord le culte des anciens dieux étant officiel, certains offices sacerdotaux constituant des charges municipales, il est tout naturel qu'on trouve des allusions à ce culte ou à ces charges tant que le paganisme fut la religion officielle. Ainsi on trouve la mention d'un ἀρχιερατεύσας dans le Fayûm encore en 303 (1). Les rapports de l'Église et de l'État sont illustrés par les comptes du temple de Jupiter Capitolin à Arsinoé, dans le Fayûm, en 213-214 (2). Non seulement ces comptes sont tenus par un bouleute, mais on voit qu'il y eut une cérémonie officielle où le Préfet d'Égypte vint faire présent au temple d'une statue de la Victoire et que l'on engagea pour cette fête un orateur chargé de faire le discours officiel. Bien plus, en 250, on voit que certaines prêtrises d'Alexandrie sont éponymes (3). Mais si ces documents ne traitent de la religion qu'en tant qu'organisme reconnu officiellement et protégé par l'État, il en est d'autres qui nous montrent jusqu'à l'évidence que, au troisième siècle, le paganisme était la religion de la presque totalité de l'Égypte. Pour ne pas parler des allusions aux différents temples, temples d'Hadrien (4), des Augustes (5), et il me serait facile d'allonger cette liste, pour ne pas parler des statuette d'Aphrodite dont il est fait mention dans les contrats de mariage (6), il est certains autres documents qui ne laissent aucun doute sur le rôle important que jouèrent les cultes égypto-grecs pendant tout le cours du III^e siècle. Je citerais entre autres des actes de l'an 275 se rapportant à la Société des artistes de Dionysos et qui ne peuvent être que païens (7), les listes d'enfants mineurs de prêtres que

(1) GRENFELL et HUNT, *The Oxyrhynchus Papyri*, I (1898), 71. Cf. X (1914), n° 1252, R. Col. II, l. 22. *The Amherst Papyri*, II (1901), n° 82.

(2) B. G. U., 342.

(3) WESSELY, *Corpus Papyrorum Raineri* (1894), 7, 8, 85.

(4) GRENFELL et HUNT, *The Amherst Papyri*, II (1901), n° 80 l. 11.

(5) WESSELY, *Corpus Papyrorum Raineri* (1894), n° 20 l. 11 (= WILCKEN, *Chrestomathie*, n° 402).

(6) *Ibid.*, n° 21 l. 19-20.

(7) *Aegyptische Urkunden aus den Museen zu Berlin*, IV (1912), n° 1074.

l'on établissait dans le nome Cynopolite jusqu'en 282 (1), la liste des objets possédés par un temple (2), sans compter encore les nombreux prêtres dont les noms nous sont restés et les lettres privées plus nombreuses encore où une formule de politesse ou toute autre allusion nous permettent de discerner quelle était la religion du correspondant. Les témoignages sont si nombreux et si nets qu'il est vraiment impossible de mettre en doute que les cultes égypto-grecs furent florissants jusqu'à la fin du III^e siècle. Je ne sais pas de document plus significatif à cet égard que celui qui est reproduit sous le numéro 1025 dans le septième volume de la collection d'Oxyrhynchus. C'est un acte par lequel les magistrats d'Euergetis, et parmi eux un ἀρχιερεύς, engagent pour la fête de la naissance de Kronos un homériste, c'est-à-dire un artiste chargé de réciter les poèmes homériques. Or ce document est daté de la fin du troisième siècle. Quelle meilleure preuve pourrait-on apporter de la vitalité des institutions helléniques et des cultes antiques que ce document ? Bien plus, certains indices nous montrent que le paganisme existait encore au IV^e siècle. Ainsi le rapport des sitologues pour Théadelphie en 312 mentionne cinq fois un ἱερεύς (3) ; un document d'Oxyrhynchus de 339 mentionne un prêtre de Thoueris (4), en 336 le prêtre de Zeus et d'Hera de cette même ville affirme par serment que sa charge lui vient de son père (5), enfin — pour ne pas tenir compte des associations païennes dont M. Wilcken (6) admet l'existence à Oxyrhynchus en 426 contre l'opinion de Har-

(1) *Oxyr. Pap.* x (1914), n° 1256.

(2) *Catalogue of the Greek Papyri in the John Rylands Library*, II (1915), n° 110.

(3) PREISIGKE, *Griechische Papyrus zu Strassburg* (1912), n° 45. Cf. *Papiri Fiorentini*, I, n° 54, l. 4, de Théadelphie également et de l'an 314. Mais la leçon ἱερέως n'est rien moins que certaine.

(4) *P. Ital.* III 215. Cf. v, 454 de 320.

(5) *P. Oxyr.* x 1265.

(6) *Archiv für Papyrusforschungen*, I (1901), p. 407. Cf. *Chrestomathie*, n° 123.

nack (1) et en négligeant le cas vraiment particulier de Philæ qui garda le culte d'Isis très longtemps encore à cause du voisinage des Blemmyiens (2), — on trouve une allusion à un prêtre d'Apollon dans un document du iv^e-v^e siècle, donc à un moment où le christianisme avait certainement conquis la grande majorité de l'Égypte (3). Je ne cite que pour mémoire les deux lettres païennes du iv^e siècle : *Epistulae privatae graecae*, éd. L. EISNER (Papyri Jandanæ, fasc. II), n^o 15, et *Oxyrhynchus Papyri* X (1914), n^o 1297. Même après que l'Égypte eût été complètement christianisée, il resta cependant encore quelques vestiges du passé, ainsi la mesure dite du temple d'Athéna continua à être utilisée et on la trouve encore attestée en 491 (4) ; la religion d'autrefois continuait à vivre dans certaines appellations de lieux, la rue de Sérapis existait encore à Oxyrhynchus en plein sixième siècle (5), de même qu'on trouve des allusions au temple de Thouéris encore en 462 (6).

Nous avons dit en commençant que la religion chrétienne n'avait pas dû se répandre avec une égale rapidité sur toute l'étendue de l'Égypte et que certaines parties n'avaient dû être atteintes par la propagande chrétienne que plus tard que d'autres. Ce qui tendrait à fortifier cette hypothèse, c'est un fort curieux document de la collection de Leipzig, datant de 338 (7), antérieur donc de cinq ans seulement à la collection d'Abinnaeus qui, comme nous l'avons vu, montrait que le Fayûm devait être presque complètement christianisé. Ce document contient les comptes d'une vaste

(1) *Die Mission und Ausbreitung des Christentums* (1902), p. 455, n^o 2.

(2) Voir WILCKEN, *Heidnisches und christliches in Aegypten*, Archiv, I, p. 396.

(3) MITTEIS, *Griechische Urkunden zu Leipzig* (1906), 101, C. II, 20.

(4) *Papiri Fiorentini*, I (1906), n^o 94.

(5) *Papiri greci e latini*. Pubblicazioni della Società italiana, I (1911), n^{os} 67, 68, 69.

(6) *Ibid.*, III (1914), n^o 175.

(7) MITTEIS, *Griechische Urkunden d. Papyrussammlung zu Leipzig* (1906), n^o 97.

propriété située dans le nome d'Hermonthis. Or, tandis qu'on trouve nommés des prêtres et des pastophores, un ἡρώων, qu'on pourrait même voir certaines allusions à des animaux sacrés, — si l'on admet toutefois l'interprétation de l'éditeur (1), — rien, absolument rien ne dénote la plus légère influence du christianisme. Cela, huit ans après la date où on voit à Hermoupolis un πρεσβύτερος τῆς ἐκκλησίας (2), ne laisse pas d'être significatif, mais peut s'expliquer cependant par le fait que le christianisme resta longtemps une religion urbaine et que le document d'Hermonthis provient de la campagne.

Mais il est d'autres documents plus intéressants encore, parce qu'ils datent d'une époque où christianisme et paganisme se partageaient l'empire des âmes. Je veux parler de papyrus tels que les numéros 71 et 87 de la collection de Florence qui sont des fragments de registres fonciers et qui, comme le document étudié précédemment, semblent n'avoir qu'un intérêt uniquement économique. Or ces pièces présentent le plus curieux mélange de termes chrétiens et païens. On trouve le nom d'un certain nombre d'ἐπίσκοποι, c'est-à-dire vraisemblablement de prêtres et non pas d'évêques (3), puis des ἱερεῖς et des παστοφόροι qui ne peuvent être que païens. Il est à noter toutefois que le nombre des prêtres chrétiens dépasse de beaucoup celui des prêtres païens. Il est fort regrettable que nous ne puissions arriver à dater exactement ces deux documents aussi considérables que bien conservés, car ils nous permettraient de nous rendre compte d'une manière fort exacte de la situation religieuse de l'Égypte, et plus spécialement d'Hermoupolis au moment où ils furent composés.

(1) *Ibid.*, p. 289, note à Col. xxvi l. 19.

(2) WESSELY, *Corpus Papyrorum Raineri* (1894), n° 19 l. 8.

(3) Il est impossible qu'il y ait eu un si grand nombre d'évêques dans une seule ville. M. Harnack (*Die Mission und Ausbreitung des Christentums*, p. 320) a montré que le terme d'évêque était souvent synonyme de prêtre aux environs de l'an 400. Je crois que les ἐπίσκοποι cités *P. Oxy.*, vi, 903 l. 15, devaient être en réalité aussi des πρεσβύτεροι.

Si nous voulons résumer les résultats auxquels nous sommes parvenus en étudiant les documents soit pour les renseignements qu'ils nous donnent sur le christianisme, soit pour ce qu'ils nous apprennent sur les cultes égypto-grecs, nous pouvons dire que les communautés chrétiennes durent être peu nombreuses jusqu'en 280, assez considérables jusqu'en 313, et que c'est à partir de cette date, au moment donc où la politique de Constantin montrait clairement quelle était la religion qui avait les faveurs du pouvoir, que les conversions en masse durent s'effectuer. Les documents nous ont également appris que le christianisme ne se répandit pas d'une manière égale dans tout le pays, que les villes durent posséder des communautés chrétiennes avant les campagnes, et que certaines parties de l'Égypte, le Fayûm peut-être ou la Grande Oasis durent être converties plus rapidement que d'autres.

Les papyrus du Nouveau Testament apportent également une preuve que le christianisme au III^e siècle ne devait pas être très répandu en Égypte. La plupart de ceux que l'on a découverts sont postérieurs au IV^e siècle, très peu peuvent être datés du III^e siècle (1) et aucun n'est antérieur à ce siècle.

*
* *

Les résultats auxquels nous sommes parvenus ne sont pas aussi en désaccord avec la tradition littéraire qu'on pourrait le croire ; pour le montrer il importe de reprendre les différents témoignages que nous avons sur la diffusion du christianisme en Égypte en tenant compte surtout du degré de créance que nous pouvons leur accorder. Un témoignage de tout premier ordre et de très grande valeur est la liste d'évêques que Meletius remit au concile de Nicée (325), ainsi que la liste des évêques qui prirent part à ce même concile (2). Mais si ces listes nous indiquent où se

(1) Voir Victor MARTIN, *Les papyrus et le texte du Nouveau Testament*, *Revue de théologie et de philosophie* (VII) 1919, p. 50.

(2) HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums*, p. 455.

trouvaient des évêchés, elles ne nous renseignent pas du tout sur le nombre des chrétiens que comprenait chaque ville.

Un autre témoignage d'une parfaite sincérité est celui que donne Denys d'Alexandrie dans Eusèbe, *Hist. Eccles.*, VII, 24; il nous prouve l'existence de communautés chrétiennes dans les villages du Fayûm vers 260. Les autres passages cités par Harnack dans son volume sur la mission et la diffusion du christianisme (p. 145, 133), s'ils nous permettent de déduire l'existence de chrétiens à Antinoopolis, à Thmouis, à Oxyrhynchus et ailleurs encore, ne contiennent rien qui nous autorise à affirmer que le christianisme était très répandu. Les descriptions évidemment exagérées qu'Eusèbe fait de la persécution de Dioclétien dans la Haute Egypte (1) ont une couleur apologétique trop évidente pour qu'on puisse les accepter sans discussion. La meilleure preuve du peu de confiance que l'on doit accorder aux affirmations d'Eusèbe concernant soit le nombre des martyrs, soit le nombre des chrétiens, peut se trouver au livre VI c. 2 et 3 de son *Histoire ecclésiastique* où il parle des milliers (*μύριοι*) de chrétiens qui furent mis à mort pendant la persécution de Septime Sévère (202) alors que Origène, plus pondéré et plus près de l'époque même de la persécution, avoue très franchement que le nombre des martyrs était petit, qu'on pouvait les compter très facilement et que les chrétiens mêmes étaient peu nombreux (2).

On voit donc que si l'on veut ne tenir compte que des renseignements possédant une certaine valeur, la tradition littéraire et les documents papyrologiques s'accordent parfaitement à montrer que pendant presque tout le III^e siècle l'Egypte ne fut pas chrétienne, que les communautés prirent de l'importance dans les dernières années de ce siècle et que les conversions en masse doivent être placées après 313.

GEORGES MÉAUTIS.

(1) EUSÈBE, *Hist. eccl.*, VIII, 9.

(2) ORIGÈNE, *contre Celse*, III, 8, 10.